



Note d'information n°94

Dernier rappel aux adhérents retardataires

Afin de compléter la finition et de clôturer le projet Nour1 dans le meilleur délai, la date limite de paiement pour alignement sur Nour1 (à base de 5500 dh/m²) a été fixée pour le **Vendredi 30 Juin 2017**.

Tout adhérent non aligné, doit effectuer ou fournir à l'association un des éléments suivants :

- Effectuer le paiement total du montant échu avant le **30 Juin 2017**.
- Fournir un chèque de garantie (Sous condition d'être accepté par le BE)

Tout adhérent non aligné avant le **30 Juin 2017**, à travers une des deux options ci-dessus, sera automatiquement rayé du projet et le bureau exécutif d'ASTOS se chargera de son remplacement.

NB : L'adhérent rayé ne sera remboursé que lorsque la trésorerie de l'association le permettra.

Bureau exécutif d'ASTOS

EssayeghLabib
Ramdane Nabil
Elalami Abdelhafid

Zwita Nabil
Hakam Mohammed
Louragli Ismail

Benabbou Mohamed
Qabba Ibrahim Zakaria
Ouardani Laila